

---

La principale conséquence à long terme sera la stabilité de l'approvisionnement des secteurs de l'engraissement, de l'abattage et de la transformation au cours des phases de reconstitution du cheptel au Canada. La compétitivité des parcs d'engraissement de l'Est du Canada pourrait s'accroître par suite de l'élimination des tarifs et de la réduction des coûts de transport découlant de l'importation des bovins du Centre-Ouest ou de l'Est des États-Unis, plutôt que de l'Ouest du Canada. La diversité des sources d'approvisionnement en sujets d'engraissement garantira des prix compétitifs, c'est-à-dire que les prix n'auraient pas tendance à se raffermir considérablement par rapport aux prix américains pendant les périodes de faibles disponibilités.

*Les exportations de porcs sur pied et de viande de porc*

Les importations totales de viande de porc aux États-Unis ont atteint un sommet sans précédent en 1986, soit plus de 1 milliard de dollars si l'on additionne toutes les sources. Le Canada fournit environ 50 pour cent du volume et 42 pour cent de la valeur des importations américaines de porc. Le produit d'importation venant au premier rang selon la valeur est le porc en conserve, dont la plus grande partie est importée du Danemark. Les États-Unis sont le plus gros importateur de viande de porc au monde; il existe donc d'excellentes possibilités pour les producteurs et les transformateurs canadiens d'approvisionner ce marché en porcs sur pied et en produits du porc transformés.

Il est possible d'accroître nos exportations de porcs sur pied, de porc frais maigre et de produits du porc transformés comme le bacon et le jambon en conserve, vers les États de l'Ouest et de l'Est des États-Unis. Cela ouvre des débouchés pour écouler de nouveaux produits sur ces marchés et intensifier la transformation au Canada. Ce débouché potentiel s'offrirait à toutes les provinces exportatrices, particulièrement le Québec et les provinces des Prairies.

L'Accord améliorera notre accès à ces marchés par la réduction des barrières techniques, par exemple par l'adoption de régimes d'inspection réciproques et par la suppression des tarifs, en particulier le tarif de 3 ¢/lb frappant les jambons en conserve.

En 1986, le Canada a exporté l'équivalent de 465 millions de livres de viande de porc vers les États-Unis, soit une valeur totale de 629,6 millions de dollars; cela représente 30 pour cent des recettes des éleveurs de porcs.

Les principaux débouchés pour la viande de porc et le porc transformé se situeront sur les côtes Ouest et Est des États-Unis. Le principal débouché d'exportation pour les porcs sur pied sera la région du Centre, où sont implantés la plupart des abattoirs.